

La Communauté de Communes du Sud Messin organisera son accueil de loisirs du 8 au 26 juillet 2019, dans les locaux de l'accueil périscolaire, Route de Béchy à REMILLY.

Le centre de loisirs, ouvert de 8h à 18h, accueillera les enfants scolarisés de la petite section de maternelle au CM2 au cours de l'année scolaire 2018/2019.

L'inscription se fera à la semaine, des activités à thèmes étant proposées chaque semaine aux enfants.

Les tarifs seront calculés en fonction des revenus de chaque famille.

Ils varieront ainsi entre 107 € et 135 €/semaine (5 jours) pour les familles résidant dans les communes de la Communauté de Communes du Sud Messin, et entre 122€ et 150€/semaine (5 jours) pour les familles extérieures.

Des tarifs dégressifs seront appliqués dès le 2^{ème} enfant.

Dans un souci d'organisation, les inscriptions auront lieu au bâtiment périscolaire à Rémilly :

-le samedi 25 mai 2019 de 9h à 12h

Aucune inscription ne sera acceptée en dehors de cette date et horaires.

Lors des inscriptions, la priorité sera donnée aux enfants résidants sur le territoire de la Communauté de Communes, mais également aux enfants « extérieurs » (ne résidant pas sur le territoire) mais fréquentant régulièrement l'accueil périscolaire.

Les dossiers d'inscription seront à ramener complets et accompagnés du règlement (chèque uniquement) à la date d'inscription indiquée ci-dessus.

A défaut, l'enfant ne sera pas inscrit.

Les dossiers d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de Communes du Sud Messin, www.sudmessin.fr, rubrique « servir les habitants », ou sur simple demande à l'adresse : centreaere.remilly@sudmessin.fr